

Master Sciences du Médicament.

Collaboration entre des entreprises adhérentes du GIMRA, l'Université Clermont Auvergne et la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand pour la création d'une Option DM.

En 2020, Bruno Pagès, Directeur Qualité et Affaires Réglementaires Groupe, chez LUMIBIRD, siégeait en tant que représentant des industriels au Conseil de Perfectionnement du Master "Sciences du Médicament et des autres produits de santé" rattaché à la Faculté de Pharmacie au sein de l'Université Clermont Auvergne.

Il a été sollicité pour la création d'une option Dispositif Médical en deuxième année de ce même Master (M2)

Le programme pédagogique a été réalisé en collaboration entre :

- Les responsables du Master, Pascal Coudert et Laurence Daulhac-Terrail - Professeurs d'Université à la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand

et les entreprises

- Biocorp : Alexia Garin - VP QARA
- Laboratoires Kôl : Justine Ménager Responsable Qualité, Compliance, Réglementaire
- Laboratoires Théa : Delphine Jallut - Directrice Affaires Réglementaires Enregistrement Groupe
- Laboratoires Théa : Morgan Hemon - Prma & Heor Group Officer
- Nexbiome Therapeutics : Cyrille Jeune - Chief Operating Officer & Regulatory / Quality responsible
- Quantel Medical : Claudia Rakotovao - Clinical affairs manager
- Lumibird : Bruno Pagès Directeur Qualité et Affaires Réglementaires Groupe
- SurgAr : Jan-Philippe Heydel - Spécialiste marketing stratégique et opérationnel des dispositifs médicaux et médicaments
- Vitrobio Rémi Shrivastava - Président Vitrobio-Naturveda SAS

Le module est sous la double responsabilité de Bruno Pagès et Laurence Daulhac-Terrail.

Cette option DM a vu le jour pour l'année 2021-2022.

Les cours sont dispensés bénévolement. L'option compte 28 heures réparties en 10 à 12 modules de 2 à 3 heures, pour les étudiants en 2^{ème} année de Master.

Cette option a été reconduite pour l'année 2022-2023 avec 15 étudiants.

Plusieurs étudiant(e)s ayant choisi cette option ont ainsi pu réaliser leurs stages au sein des entreprises investies dans cette démarche. Certain(e)s y ont été recruté(e)s.

Une analyse du contenu pédagogique est réalisée tous les ans au mois de juin lors du conseil de perfectionnement du M2 et le renouvellement du programme pédagogique aura lieu tous les 4 ans.

